



Verein Bildung Hörsystemakustik

Berne, le 10 février 2016

Recommandation AFSA: information concernant la maturité professionnelle à l'intention des établissements de formation et des apprenants potentiels

Il est très difficile de préparer une maturité professionnelle en cours d'emploi pendant les trois années de formation initiale selon le système 2:1:1 en école professionnelle (deux jours de cours la première année et 1 jour de cours respectivement en 2^e et 3^e année).

L'association pour la formation dans le domaine des systèmes auditifs AFSA recommande donc expressément de rattraper la maturité professionnelle lors d'une quatrième année d'études à temps plein – après avoir accompli la formation professionnelle initiale.